



DESCRIPTION DU CONOURS
Carrosserie
POST-SECONDAIRE/SECONDAIRE

Table des matières

1. LES COMPÉTENCES POUR RÉUSSIR DANS SA CARRIÈRE DANS LES MÉTIERS SPÉCIALISÉS ET LES TECHNOLOGIES

Compte tenu de l'évolution du marché du travail et des exigences en matière de compétences, le gouvernement du Canada a actualisé l'ancien cadre des Compétences essentielles en le remplaçant par le nouveau modèle des Compétences pour réussir. Ce dernier décrit les neuf compétences fondamentales dont les Canadiennes et les Canadiens ont besoin pour réussir dans leur travail, leurs études, leur formation et leur vie quotidienne.

Skills/Compétences Canada tient à souligner l'importance de ces compétences, qui sont indispensables pour réussir dans les carrières des métiers et des technologies. Les concurrentes et les concurrents peuvent noter l'importance des Compétences pour réussir dans la façon dont elles ont été intégrées dans les descriptions de concours, les projets et les documents de projet. En utilisant ces compétences pendant le concours, les concurrentes et les concurrents sont davantage en mesure d'associer les tâches demandées aux compétences particulières nécessaires pour réussir. De plus, ils comprennent comment ces compétences s'appliquent dans leurs programmes des métiers ou des technologies et leur future carrière.

Les neuf Compétences pour réussir, confirmées en tant que facteur de réussite professionnelle, sont les suivantes :

1. Calcul
2. Communication
3. Collaboration
4. Adaptabilité
5. Lecture
6. Rédaction
7. Résolution de problèmes
8. Créativité et innovation
9. Compétences numériques

Les compétences sont indiquées en détail dans les sections 2.4 ou 3.2 (à terminer SCC) de la Description de concours et, s'il y a lieu, dans les documents du projet et ceux connexes.

2. INTRODUCTION

1. Description du domaine et des emplois connexes

https://www.skillscompetencescanada.com/en/skill_area/autobody-repair/

2. But de l'épreuve

Évaluer la capacité des concurrents et des concurrentes à effectuer différentes tâches de réparation de carrosserie.

3. Durée du concours

Douze (12) heures

4. Compétences et connaissances à évaluer.

L'épreuve comporte cinq volets^{1,7} :

- Remplacement d'un panneau de porte
- Exercice de sectionnement et d'assemblage par : soudure en bouchon, soudure par points ou par collage
- Mesurage et analyse de dommages¹
- Soudage d'aluminium et de brasage MIG
- Réparation d'une bosse sur une pièce en aluminium et/ou en acier⁷

Compétences pour réussir : ¹Calcul, ⁷Résolution de problèmes

3. DESCRIPTION DU CONCOURS

1. Liste des documents qui seront fournis et date à laquelle les concurrents et les concurrentes pourront les consulter sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

DOCUMENT	DATE DE DISTRIBUTION
Projet d'épreuve	Décembre 2026
Liste d'outils	Décembre 2026

2. Tâches que les concurrents et les concurrentes pourraient effectuer durant l'épreuve^{1, 5, 7}

- Retirer un panneau endommagé
- Prendre des mesures
- Tracer des lignes de coupe et effectuer la découpe
- Analyser des dommages
- Appliquer des techniques de martelage et de martelage sur le tas
- Ajuster divers équipements
- Appliquer des techniques de soudage
- Préparer et installer des panneaux de remplacement

Compétences pour réussir : ¹Calcul, ⁵Lecture, ⁷Résolution de problème

4. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL, TENUE VESTIMENTAIRE

1. Équipement et matériel fournis par Skills/Compétences Canada

- Compresseur
- Soudeuse MIG
- Soudeur MIG aluminium et bronze au silicium
- Système de réparation de bosses sur une surface en aluminium
- Soudeuse par points par résistance
- Équipement électropneumatique (extracteur de fumée de soudage)
- Établi et équipement de protection autre que l'équipement de protection individuelle
- Sommier roulant
- Cric

LES CONCURRENTS ET LES CONCURRENTES DEVRONT UTILISER L'ÉQUIPEMENT ET LE MATÉRIEL FOURNIS PAR SCC. TOUT AUTRE MATÉRIEL OU ÉQUIPEMENT SERA RETIRÉ DE L'AIRE DU CONCOURS.

2. Équipement et matériel que doivent fournir les concurrents et les concurrentes
Tous les outils nécessaires à l'exercice du métier (voir la liste sur le site Web de Skills/Compétences Canada).

1. Directives au sujet des coffres à outils

Un des objectifs de SCC est d'assurer la durabilité de la compétition. C'est pourquoi les coffres à outils des concurrents et des concurrentes devront respecter les dimensions maximales ci-dessous.

Le volume du coffre à outils ne doit pas excéder 1.5 mètres³. Il est permis d'apporter plusieurs coffres, mais leur volume total ne doit pas excéder le maximum indiqué. Cette consigne ne fera l'objet d'aucune exception. Si un concurrent ou une concurrente apporte un coffre plus grand que les dimensions permises, il lui faudra en retirer certains articles sur les conseils du CTN. Et les outils retirés ne pourront pas être utilisés pendant le concours. Tous les outils doivent entrer dans les coffres à outils. Il est interdit d'apporter un outil qui n'entre pas dans un coffre.

3. Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents et les concurrentes

- Combinaison de travail (les combinaisons à usage unique sont interdites)
- Veste de soudeur

5. SANTÉ ET SÉCURITÉ

1. Programme de sécurité

SCC a mis en œuvre un programme de sécurité complet, car la santé et la sécurité font partie intégrante de ses concours. Le programme de sécurité de SCC comprend des directives et des procédures visant à améliorer sans cesse la sécurité du milieu de travail dans chacun des domaines de compétition.

1. Guide de sécurité

Dans le cadre du programme de SCC, un Guide de sécurité a été créé pour surveiller et documenter la santé et la sécurité dans chacun des domaines de compétition. Il comprend un plan d'action précis pour prévenir les accidents. Le Guide de sécurité est prévu pour chaque concours, et ses consignes devront être suivies et respectées par toutes les personnes participantes et les représentants officiels aux Olympiades canadiennes des métiers et des technologies.

2. Atelier sur la sécurité

Durant la séance d'orientation, les concurrents et les concurrentes participeront à un atelier sur la sécurité. SCC s'attend à ce que les concurrents et les concurrentes travaillent d'une manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours. Quiconque enfreindra une règle relative à la santé, à la sécurité ou à l'environnement devra éventuellement participer à un deuxième atelier sur la sécurité. La participation à ce deuxième atelier ne réduira pas le temps alloué pour le concours.

2. Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Skills/Compétences Canada
 - S. O.
3. Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents et les concurrentes
 - Lunettes de sécurité
 - Gants de sécurité
 - Protection de l'ouïe
 - Écran facial
 - Chaussures de sécurité approuvées par la CSA
 - Masque de soudage
 - Gants de soudage
 - Protection des voies respiratoires et masque anti-poussières
 - Gants en nitrile
 - Gants en cuir
 - Veste de soudeur

Remarque : Les personnes qui n'auront pas les pièces d'équipement de protection individuelle exigées ne seront pas autorisées à participer au concours.

6. ÉVALUATION

1. Répartition des points

Remarque : cette liste est susceptible d'être modifiée.

TÂCHES	/100
Remplacement d'un panneau de porte	20
Épreuve de sectionnement	40
Réparation d'une bosse sur une pièce en aluminium et/ou en acier	15
Mesure et analyse des dommages	15
Soudage d'aluminium et de bronze au silicium	10

7. RÈGLEMENTS PROPRES AU CONOURS

Les règlements propres au concours ne peuvent pas contredire les Règlements des concours des Olympiades canadiennes ni avoir préséance sur ces derniers. Ils fournissent des précisions et clarifient des éléments qui peuvent varier selon les concours. Tout règlement supplémentaire sera expliqué durant la séance d'orientation.

SUJET/TÂCHE	RÈGLEMENTS PROPRES AU CONOURS
Outils et matériel	• Il est interdit d'apporter ou d'utiliser des outils d'infrastructure fabriqués. • Tous les outils doivent avoir leur dispositif de protection en place.
Sécurité	• Les concurrents et les concurrentes doivent porter tout l'ÉPI exigé pour la tâche.

8. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

1. Interprète

Si un concurrent ou une concurrente a besoin des services d'un interprète durant le concours, le bureau provincial ou territorial devra en aviser le Secrétariat national de Skills/Compétences Canada au moins un mois avant le concours, sinon l'obtention de ce service ne sera pas garantie.

2. Procédure de bris d'égalité de notes

- Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Épreuve de sectionnement » sera déclarée gagnante.
- Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le volet « Épreuve du panneau de porte » sera déclarée gagnante.

Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le critère « Mesurage » sera déclarée gagnante.

3. Modifications du projet d'épreuves aux Olympiades

Lorsque le projet test a été communiqué à l'avance aux concurrents, le NTC peut modifier jusqu'à 30 % du contenu du travail. Veuillez-vous reporter au règlement du concours.

4. Règlements des concours

Se reporter aux Règlements des concours des Olympiades canadiennes des métiers et des technologies, qui sont affichés sur le site Web de Skills/Compétences Canada.

9. MEMBRES DU COMITÉ TECHNIQUE NATIONAL

ORGANISME MEMBRE	NOM
Terre-Neuve-et-Labrador	John Herlidan – Président adjoint
Nouveau-Brunswick	Don Mackay
Québec	Alexandre Chartrand
Ontario	William Speed – Président
Manitoba	Meghan Connor
Saskatchewan	Scott Kucharyshen
Alberta	Nathan Badry
Colombie-Britannique	John Euloth

Pour toute question, veuillez envoyer un courriel à Olga Malvine Rwemera (olgamr@skillscanada.com) au Secrétariat national de Skills/Compétences Canada.